

SEANCE DU 06 AVRIL 2014

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELECTION DU MAIRE ET DE 4 ADJOINTS

Le Conseil Municipal a été convoqué le premier avril deux mille quatorze.

Le Maire

L'an deux mille quatorze, le six avril, à dix heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CERNEX, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 23 et 30 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM. les Conseillers Municipaux

- | | | | |
|---|------------------------------|----|--------------------------|
| 1 | BOYER Christophe | 9 | MEGEVAND Emmanuel |
| 2 | CUSIN Nadine | 10 | ROCAMORA Salvador |
| 3 | DURET Maryline | 11 | SAXOD Jean-Yves |
| 4 | FELFLI Jean-Louis | 12 | SMITH Sasha |
| 5 | FERNANDES Rémy | 13 | THIEBAUD Zohrah |
| 6 | HORCKMANS Valérie | 14 | TISSOT Vincent |
| 7 | LACROIX Jean-Baptiste | 15 | VIGNE Denis |
| 8 | LOCATELLI Johann | | |

Etaient absents : -----

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Josiane CHARRIERE, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection et a déclaré installer **Mme DURET Maryline, M. SAXOD Jean-Yves, M. VIGNE Denis, M. ROCAMORA Salvador, M. MEGEVAND Emmanuel, M. BOYER Christophe, M. FELFLI Jean-Louis, M. LACROIX Jean-Baptiste, M. TISSOT Vincent, M. FERNANDES Rémy, Mme HORCKMANS Valérie, Mme JONES Sasha, Mme THIEBAUD Zohrah, M. LOCATELLI Johann, Mme CUSIN Nadine** dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur **ROCAMORA Salvador**, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame HORCKMANS Valérie.

ELECTION DU MAIRE

Premier Tour de Scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des Articles L.2122-4, 5, 6, 7 8 et LO.2122-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne	15
A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral ..	4
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Ont obtenu	Monsieur Jean-Louis FELFLI	onze voix	(11)
	M..... voix	()
	M..... voix	()

Monsieur Jean-Louis FELFLI, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Conformément à l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL

✓ **FIXE** à quatre le nombre des Adjoints.

Pour Copie Conforme,
LE MAIRE

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FELFLI, élu Maire, à l'élection du premier Adjoint.

Premier Tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne	15
A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral ..	3
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

Ont obtenu	Monsieur Vincent TISSOT	douze voix	(___ 12 ___)
	M..... voix	(___ ___)
	M..... voix	(___ ___)

Monsieur Vincent TISSOT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième Adjoint.

Premier Tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne.....	15
A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral.....	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu	Madame Maryline DURET	Onze voix	(___ 11 ___)
	Madame Zohrah THIEBAUD	Quatre voix	(___ 04 ___)
	M..... voix	(___ ___)

Madame Maryline DURET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Adjoint.

Premier Tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne.....		15	
A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral.....		0	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés		15	
Majorité absolue		8	
Ont obtenu	Monsieur Christophe BOYER	onze. voix	(__ 11 __)
	Madame Zohrah THIEBAUD.	quatre. voix	(__ 04 __)
	M.....voix	(__ __)

Monsieur Christophe BOYER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième Adjoint.

Premier Tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne.....		15	
A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral.....		4	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés		11	
Majorité absolue		6	
Ont obtenu	Monsieur Salvador ROCAMORA	onze voix	(__ 11 __)
	M..... voix	(__ __)
	M..... voix	(__ __)

Monsieur Salvador ROCAMORA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

~~~~~

*Signature des membres présents :*

**Le Doyen d'âge du Conseil,**

**Les membres du Conseil Municipal,**

**Le Secrétaire,**

**Le Maire,**